

Formation en initiale ou en alternance en contrat d'apprentissage

Domaines et compétences

Le titulaire du BTS Banque est appelé à exercer les fonctions de chargé de clientèle, auprès des particuliers, dans un établissement du secteur bancaire (banque, banque mutualiste ou coopérative, caisse d'épargne et de prévoyance, caisse de crédit municipal, société financière). Il commercialise des produits et services de l'établissement bancaire ou financier pour lequel il travaille. Doté d'une aisance relationnelle il a pour mission de conseiller, vendre mais également prospecter de nouveaux clients. Les compétences techniques, juridiques, financières et fiscales sont également nécessaires pour évoluer sereinement dans un contexte professionnel complexe, concurrentiel et règlementé.



Entreprises d'accueil

Etablissements du secteur bancaire (banque, banque mutualiste ou coopérative, caisse d'épargne et de prévoyance, caisse de crédit municipal, société financière)

Profil du candidat

- Baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Autonome, responsable et discret
- Dynamique et enthousiaste
- Bon sens relationnel
- Capacité à communiquer et négocier
- Capacité à gérer et à organiser

Objectifs

- Commercialiser des produits bancaires et financiers
- Accueillir et conseiller le client
- Etablir des offres financières adaptées pour le client
- Organiser et gérer des animations commerciales
- Former des collaborateurs

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL*

• Culture générale et expression	120 h
• Langue vivante étrangère	120 h
• Economie générale	60 h
• Economie d'entreprise	60 h
• Droit	60 h

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL*

• Economie monétaire et bancaire - Droit général et bancaire	200 h
• Gestion de la clientèle et communication professionnelle	220 h
• Techn. bancaires du marché des particuliers	180 h
• Conduite d'activités professionnelles	180 h

* En moyenne sur 2 ans - horaires non contractuels



Postes et fonctions visés

- Chargé de clientèle
- Conseiller de clientèle
- Assistant courtier
- Commercial en produits de financement
- Conseiller commercial

Statut et rémunération de l'alternant

Statut de salarié en contrat d'apprentissage avec une rémunération pour les moins de 26 ans variant entre 43 et 78% du SMIC.

Modalités d'évaluation - Formalisation

- Evaluations par contrôle continu, examens blancs, et contrôle terminal au format National
- Remise d'un Diplôme par l'Education Nationale si réussite
- Remise d'une attestation de fin de formation